

Menthe 12 mg/mL de Nicotine

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Menthe 12 mg/mL de Nicotine
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit EL 10-09812
UFI : W5Y9-307M-R00X-6261

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharges des cigarettes électroniques.
- Usage professionnel et/ou industriel.
- Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (=public général = consommateurs).

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP
7 Rue du 8 Mai 1945
94470 Boissy Saint Léger France
Téléphone : 0184690030
contact@bobbbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : WS23 (CAS No.: 51115-67-4) | Menthone (CAS No.: 89-80-5) | nicotine (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

Menthe 12 mg/mL de Nicotine

H302	Nocif en cas d'ingestion
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P501	Éliminer dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation.
Phrases EUH	
EUH208	Contient beta-pinene (127-91-3) isomenthone (491-07-6) l-limonene (5989-54-8) Alpha Pinène (80-56-8) Eucalyptol (470-82-6) L-menthone (14073-97-3) . Peut produire une réaction allergique

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.	- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII.
----------------	---

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	45 - 55	Not Classified	Non applicable
L-menthol	n°CAS : 2216-51-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 218-690-9	< 6	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
ethanol	n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6	< 3	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable
WS23	n°CAS : 51115-67-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 256-974-4	< 3	Acute Tox. 4 Oral - H302	Non applicable
nicotine	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	>= 1 - < 1,2	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	ETA oral 5 ATE dermal 70 ATE Inhalation Poussière/Brouillard 0,19
Menthone	n°CAS : 89-80-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-941-1	< 1,5	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 3 - H412	Non applicable
Eucalyptol	n°CAS : 470-82-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 207-431-5	< 0,3	Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
L-menthone	n°CAS : 14073-97-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 237-926-1	< 0,3	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable

Menthe 12 mg/mL de Nicotine

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
beta-pinene	n°CAS : 127-91-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-872-5	< 0,15	Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Alpha Pinène	n°CAS : 80-56-8 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-291-9	< 0,15	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
isomenthone	n°CAS : 491-07-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 207-727-4	< 0,15	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
l-limonene	n°CAS : 5989-54-8 Numéro d'identification UE : 601-029-00-7 N°CE : 227-815-6	< 0,15	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

<u>En cas d'inhalation</u>	- Veiller à un apport d'air frais.
<u>Après contact avec la peau</u>	- Se laver immédiatement avec: Eau
<u>Après contact avec les yeux</u>	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Douleurs stomacales. - Nausées.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- Dioxyde de carbone (CO2) - Poudre d'extinction - Jet d'eau pulvérisée
<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Menthe 12 mg/mL de Nicotine

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - liquide combustible

Produits de décomposition dangereux - Monoxyde de carbone
- Production d'acroléine à haute température > 280°C

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie : utiliser un appareil respiratoire autonome
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Utiliser un équipement de protection personnel.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

Pour les secouristes - Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution)

Méthodes et matériel de nettoyage - Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.
- Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant
- Recueillir mécaniquement.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Maniement sûr: voir rubrique 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
- Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Menthe 12 mg/mL de Nicotine

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée +15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine
- Eloigner de toute source d'ignition
- Protéger contre: Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)

VME mg/m ³ (FR)	10 mg/m ³
----------------------------	----------------------

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Porter les gants de protection homologués



- En cas de risques d'éclaboussures : lunettes avec protections latérales
- caoutchouc butyle
- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Menthe 12 mg/mL de Nicotine

État Couleur	Liquide clair	Aspect Odeur	fluide légère
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
VOC Composite Partial Pressure (Calculated @ 20°C/68°F)	Aucune donnée disponible
C.A.R.B. V.O.C.	Aucune donnée disponible
% Photo Chemically Reactive	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

Menthe 12 mg/mL de Nicotine

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner de toute source d'ignition

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

nicotine (54-11-5)	
DL50 Orale (rat)	5 mg/kg
DL50 Cutanée (rat)	10 mg/kg
DL50 Cutanée (lapin)	70 mg/kg
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	0,19 mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

- Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Menthe 12 mg/mL de Nicotine

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Menthe 12 mg/mL de Nicotine

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Substances REACH candidates</u>	Aucun
<u>Substances Annex XIV</u>	Aucun
<u>Substances Annex XVII</u>	Aucun
<u>Teneur en COV</u>	Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

<u>Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit</u>	- nicotine
---	------------

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Menthe 12 mg/mL de Nicotine

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	03/06/2025		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Acute Tox. 2 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H300	Mortel en cas d'ingestion
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B

*** **

Menthe 20 mg/mL de Nicotine

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Menthe 20 mg/mL de Nicotine
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit ELSN 10-09820
UFI : MUJF-90DD-T00E-KEP8

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharges des cigarettes électroniques.
- Usage professionnel et/ou industriel.
- Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (=public général = consommateurs).

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP
7 Rue du 8 Mai 1945
94470 Boissy Saint Léger France
Téléphone : 0184690030
contact@bobbbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : nicotine (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

Menthe 20 mg/mL de Nicotine

H301	Toxique en cas d'ingestion
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P405	Garder sous clef.
Phrases EUH	
EUH208	Contient beta-pinene (127-91-3) isomenthone (491-07-6) l-limonene (5989-54-8) Alpha Pinène (80-56-8) Eucalyptol (470-82-6) L-menthone (14073-97-3) . Peut produire une réaction allergique

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.	- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII.
----------------	---

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	45 - 55	Not Classified	Non applicable
L-menthol	n°CAS : 2216-51-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 218-690-9	< 6,5	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
ethanol	n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6	< 3,5	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable
WS23	n°CAS : 51115-67-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 256-974-4	< 3	Acute Tox. 4 Oral - H302	Non applicable
nicotine	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	>= 1,7 - < 1,9	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	ETA oral 5 ATE dermal 70 ATE Inhalation Poussière/Brouillard 0,19
Menthone	n°CAS : 89-80-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-941-1	< 1,5	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 3 - H412	Non applicable
Eucalyptol	n°CAS : 470-82-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 207-431-5	< 0,35	Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
L-menthone	n°CAS : 14073-97-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 237-926-1	< 0,35	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable

Menthe 20 mg/mL de Nicotine

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
beta-pinene	n°CAS : 127-91-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-872-5	< 0,15	Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Alpha Pinène	n°CAS : 80-56-8 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-291-9	< 0,15	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
isomenthone	n°CAS : 491-07-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 207-727-4	< 0,15	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
l-limonene	n°CAS : 5989-54-8 Numéro d'identification UE : 601-029-00-7 N°CE : 227-815-6	< 0,15	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

<u>En cas d'inhalation</u>	- Veiller à un apport d'air frais.
<u>Après contact avec la peau</u>	- Se laver immédiatement avec: Eau
<u>Après contact avec les yeux</u>	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Douleurs stomacales. - Nausées.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- Dioxyde de carbone (CO2) - Poudre d'extinction - Jet d'eau pulvérisée
<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Menthe 20 mg/mL de Nicotine

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - liquide combustible

Produits de décomposition dangereux - Monoxyde de carbone
- Production d'acroléine à haute température > 280°C

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie : utiliser un appareil respiratoire autonome
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Utiliser un équipement de protection personnel.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

Pour les secouristes - Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution)

Méthodes et matériel de nettoyage - Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.
- Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant
- Recueillir mécaniquement.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Maniement sûr: voir rubrique 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
- Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Menthe 20 mg/mL de Nicotine

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée +15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine
- Eloigner de toute source d'ignition
- Protéger contre: Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)

VME mg/m ³ (FR)	10 mg/m ³
----------------------------	----------------------

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Porter les gants de protection homologués
- En cas de risques d'éclaboussures :
lunettes avec protections latérales
- caoutchouc butyle
- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire
- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Menthe 20 mg/mL de Nicotine

État Couleur	Liquide clair	Aspect Odeur	fluide légère
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
VOC Composite Partial Pressure (Calculated @ 20°C/68°F)	Aucune donnée disponible
C.A.R.B. V.O.C.	Aucune donnée disponible
% Photo Chemically Reactive	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

Menthe 20 mg/mL de Nicotine

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner de toute source d'ignition

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3 - Toxique en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

nicotine (54-11-5)	
DL50 Orale (rat)	5 mg/kg
DL50 Cutanée (rat)	10 mg/kg
DL50 Cutanée (lapin)	70 mg/kg
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	0,19 mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

- Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Menthe 20 mg/mL de Nicotine

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Menthe 20 mg/mL de Nicotine

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Substances REACH candidates</u>	Aucun
<u>Substances Annex XIV</u>	Aucun
<u>Substances Annex XVII</u>	Aucun
<u>Teneur en COV</u>	Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

<u>Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit</u>	- nicotine
---	------------

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Menthe 20 mg/mL de Nicotine

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	04/06/2025		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Acute Tox. 2 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H300	Mortel en cas d'ingestion
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B

*** **

Menthe 6 mg/mL de Nicotine

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Menthe 6 mg/mL de Nicotine
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit EL 10-09806
UFI : MYX9-20UU-400X-VD0W

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharges des cigarettes électroniques.
- Usage professionnel et/ou industriel.
- Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (=public général = consommateurs).

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP
7 Rue du 8 Mai 1945
94470 Boissy Saint Léger France
Téléphone : 0184690030
contact@bobbbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
-------------------	---

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : WS23 (CAS No.: 51115-67-4) | Menthone (CAS No.: 89-80-5) | nicotine (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion
------	--------------------------

Menthe 6 mg/mL de Nicotine

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P501	Éliminer dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation.
Phrases EUH	
EUH208	Contient beta-pinene (127-91-3) isomenthone (491-07-6) l-limonene (5989-54-8) Alpha Pinène (80-56-8) Eucalyptol (470-82-6) L-menthone (14073-97-3) . Peut produire une réaction allergique

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	45 - 55	Not Classified	Non applicable
L-menthol	n°CAS : 2216-51-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 218-690-9	< 6	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
ethanol	n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6	< 3	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable
WS23	n°CAS : 51115-67-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 256-974-4	< 3	Acute Tox. 4 Oral - H302	Non applicable
Menthone	n°CAS : 89-80-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-941-1	< 1,5	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 3 - H412	Non applicable
nicotine	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	>= 0,5 - < 0,6	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	ETA oral 5 ATE dermal 70 ATE Inhalation Poussière/Brouillard 0,19
Eucalyptol	n°CAS : 470-82-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 207-431-5	< 0,3	Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
L-menthone	n°CAS : 14073-97-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 237-926-1	< 0,3	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
beta-pinene	n°CAS : 127-91-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-872-5	< 0,15	Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable

Menthe 6 mg/mL de Nicotine

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
Alpha Pinène	n°CAS : 80-56-8 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-291-9	< 0,15	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
isomenthone	n°CAS : 491-07-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 207-727-4	< 0,15	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
l-limonene	n°CAS : 5989-54-8 Numéro d'identification UE : 601-029-00-7 N°CE : 227-815-6	< 0,15	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

<u>En cas d'inhalation</u>	- Veiller à un apport d'air frais.
<u>Après contact avec la peau</u>	- Se laver immédiatement avec: Eau
<u>Après contact avec les yeux</u>	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Douleurs stomacales. - Nausées.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- Dioxyde de carbone (CO2) - Poudre d'extinction - Jet d'eau pulvérisée
<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u>	- liquide combustible
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	- Monoxyde de carbone

Menthe 6 mg/mL de Nicotine

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie : utiliser un appareil respiratoire autonome
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

Pour les secouristes

- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement

- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution)

Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.
- Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant
- Recueillir mécaniquement.

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Maniement sûr: voir rubrique 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
- Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Menthe 6 mg/mL de Nicotine

- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée +15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine
- Eloigner de toute source d'ignition
- Protéger contre: Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)

VME mg/m³ (FR)	10 mg/m³
----------------	----------

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Porter les gants de protection homologués



- En cas de risques d'éclaboussures :
lunettes avec protections latérales

- caoutchouc butyle

- Protection du corps appropriée: blouse
de laboratoire



- Lors de la manipulation de substances
chimiques, porter exclusivement des
gants spécial chimie pourvus d'un
marquage CE, y compris du numéro de
contrôle à quatre chiffres.



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	fluide
Couleur	clair	Odeur	légère
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	

Menthe 6 mg/mL de Nicotine

Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point éclair	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Solubilité (Eau)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
VOC Composite Partial Pressure (Calculated @ 20°C/68°F)	Aucune donnée disponible
C.A.R.B. V.O.C.	Aucune donnée disponible
% Photo Chemically Reactive	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Menthe 6 mg/mL de Nicotine

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner de toute source d'ignition

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

nicotine (54-11-5)	
DL50 Orale (rat)	5 mg/kg
DL50 Cutanée (rat)	10 mg/kg
DL50 Cutanée (lapin)	70 mg/kg
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	0,19 mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

- Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée - Non classé

Menthe 6 mg/mL de Nicotine

Danger par aspiration - Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux - Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau

Menthe 6 mg/mL de Nicotine

<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	03/06/2025		

Textes des phrases réglementaires

Menthe 6 mg/mL de Nicotine

Acute Tox. 1 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Acute Tox. 2 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H300	Mortel en cas d'ingestion
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B

*** **

Menthe 9 mg/mL de Nicotine

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Menthe 9 mg/mL de Nicotine
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit EL 10-09809
UFI : A2Y9-K0J7-F00E-HQKY

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharges des cigarettes électroniques.
- Usage professionnel et/ou industriel.
- Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (=public général = consommateurs).

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP
7 Rue du 8 Mai 1945
94470 Boissy Saint Léger France
Téléphone : 0184690030
contact@bobbbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
-------------------	---

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : WS23 (CAS No.: 51115-67-4) | Menthone (CAS No.: 89-80-5) | nicotine (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion
------	--------------------------

Menthe 9 mg/mL de Nicotine

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P501	Éliminer dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation.
Phrases EUH	
EUH208	Contient beta-pinene (127-91-3) isomenthone (491-07-6) l-limonene (5989-54-8) Alpha Pinène (80-56-8) Eucalyptol (470-82-6) L-menthone (14073-97-3) . Peut produire une réaction allergique

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	45 - 55	Not Classified	Non applicable
L-menthol	n°CAS : 2216-51-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 218-690-9	< 6	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
ethanol	n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6	< 3	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable
WS23	n°CAS : 51115-67-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 256-974-4	< 3	Acute Tox. 4 Oral - H302	Non applicable
Menthone	n°CAS : 89-80-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-941-1	< 1,5	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 3 - H412	Non applicable
nicotine	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	>= 0,75 - < 0,9	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	ETA oral 5 ATE dermal 70 ATE Inhalation Poussière/Brouillard 0,19
Eucalyptol	n°CAS : 470-82-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 207-431-5	< 0,3	Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
L-menthone	n°CAS : 14073-97-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 237-926-1	< 0,3	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
beta-pinene	n°CAS : 127-91-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-872-5	< 0,15	Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable

Menthe 9 mg/mL de Nicotine

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
Alpha Pinène	n°CAS : 80-56-8 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-291-9	< 0,15	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
isomenthone	n°CAS : 491-07-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 207-727-4	< 0,15	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
l-limonene	n°CAS : 5989-54-8 Numéro d'identification UE : 601-029-00-7 N°CE : 227-815-6	< 0,15	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

<u>En cas d'inhalation</u>	- Veiller à un apport d'air frais.
<u>Après contact avec la peau</u>	- Se laver immédiatement avec: Eau
<u>Après contact avec les yeux</u>	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Douleurs stomacales. - Nausées.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- Dioxyde de carbone (CO2) - Poudre d'extinction - Jet d'eau pulvérisée
<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u>	- liquide combustible
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	- Monoxyde de carbone

Menthe 9 mg/mL de Nicotine

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie : utiliser un appareil respiratoire autonome
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

Pour les secouristes

- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement

- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution)

Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.
- Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant
- Recueillir mécaniquement.

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Maniement sûr: voir rubrique 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
- Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Menthe 9 mg/mL de Nicotine

- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée +15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine
- Eloigner de toute source d'ignition
- Protéger contre: Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)

VME mg/m³ (FR)	10 mg/m³
----------------	----------

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Porter les gants de protection homologués



- En cas de risques d'éclaboussures :
lunettes avec protections latérales

- caoutchouc butyle

- Protection du corps appropriée: blouse
de laboratoire



- Lors de la manipulation de substances
chimiques, porter exclusivement des
gants spécial chimie pourvus d'un
marquage CE, y compris du numéro de
contrôle à quatre chiffres.



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	fluide
Couleur	clair	Odeur	légère
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	

Menthe 9 mg/mL de Nicotine

Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point éclair	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Solubilité (Eau)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
VOC Composite Partial Pressure (Calculated @ 20°C/68°F)	Aucune donnée disponible
C.A.R.B. V.O.C.	Aucune donnée disponible
% Photo Chemically Reactive	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Menthe 9 mg/mL de Nicotine

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner de toute source d'ignition

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

nicotine (54-11-5)	
DL50 Orale (rat)	5 mg/kg
DL50 Cutanée (rat)	10 mg/kg
DL50 Cutanée (lapin)	70 mg/kg
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	0,19 mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

- Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée - Non classé

Menthe 9 mg/mL de Nicotine

Danger par aspiration - Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux - Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau

Menthe 9 mg/mL de Nicotine

<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification
Non applicable
14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU
Non applicable
14.3 - Classe(s) de danger pour le transport
Non applicable
14.4 - Groupe d'emballage
Non applicable
14.5 - Dangers pour l'environnement
Non applicable
14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Non applicable
14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI
Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Substances REACH candidates</u>	Aucun
<u>Substances Annex XIV</u>	Aucun
<u>Substances Annex XVII</u>	Aucun
<u>Teneur en COV</u>	Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

<u>Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit</u>	- nicotine
---	------------

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	03/06/2025		

Textes des phrases réglementaires

Menthe 9 mg/mL de Nicotine

Acute Tox. 1 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Acute Tox. 2 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H300	Mortel en cas d'ingestion
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B

*** **

Menthe 10 mg/mL de Nicotine

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Menthe 10 mg/mL de Nicotine
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit ELSN 10-09810
UFI : 0RJF-S0Q0-G00X-W336

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharges des cigarettes électroniques.
- Usage professionnel et/ou industriel.
- Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (=public général = consommateurs).

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP
7 Rue du 8 Mai 1945
94470 Boissy Saint Léger France
Téléphone : 0184690030
contact@bobbbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : WS23 (CAS No.: 51115-67-4) | Menthone (CAS No.: 89-80-5) | nicotine (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

Menthe 10 mg/mL de Nicotine

H302	Nocif en cas d'ingestion
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P501	Éliminer dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation.
Phrases EUH	
EUH208	Contient beta-pinene (127-91-3) isomenthone (491-07-6) l-limonene (5989-54-8) Alpha Pinène (80-56-8) Eucalyptol (470-82-6) L-menthone (14073-97-3) . Peut produire une réaction allergique

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.	- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII.
----------------	---

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	45 - 55	Not Classified	Non applicable
L-menthol	n°CAS : 2216-51-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 218-690-9	< 6,5	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
ethanol	n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6	< 3,5	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable
WS23	n°CAS : 51115-67-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 256-974-4	< 3	Acute Tox. 4 Oral - H302	Non applicable
Menthone	n°CAS : 89-80-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-941-1	< 1,5	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 3 - H412	Non applicable
nicotine	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	>= 0,85 - < 1	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	ETA oral 5 ATE dermal 70 ATE Inhalation Poussière/Brouillard 0,19
Eucalyptol	n°CAS : 470-82-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 207-431-5	< 0,35	Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
L-menthone	n°CAS : 14073-97-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 237-926-1	< 0,35	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable

Menthe 10 mg/mL de Nicotine

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
beta-pinene	n°CAS : 127-91-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-872-5	< 0,15	Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Alpha Pinène	n°CAS : 80-56-8 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-291-9	< 0,15	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
isomenthone	n°CAS : 491-07-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 207-727-4	< 0,15	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
l-limonene	n°CAS : 5989-54-8 Numéro d'identification UE : 601-029-00-7 N°CE : 227-815-6	< 0,15	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

<u>En cas d'inhalation</u>	- Veiller à un apport d'air frais.
<u>Après contact avec la peau</u>	- Se laver immédiatement avec: Eau
<u>Après contact avec les yeux</u>	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Douleurs stomacales. - Nausées.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- Dioxyde de carbone (CO2) - Poudre d'extinction - Jet d'eau pulvérisée
<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Menthe 10 mg/mL de Nicotine

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - liquide combustible

Produits de décomposition dangereux - Monoxyde de carbone
- Production d'acroléine à haute température > 280°C

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie : utiliser un appareil respiratoire autonome
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Utiliser un équipement de protection personnel.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

Pour les secouristes - Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution)

Méthodes et matériel de nettoyage - Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.
- Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant
- Recueillir mécaniquement.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Maniement sûr: voir rubrique 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
- Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Menthe 10 mg/mL de Nicotine

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée +15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine
- Eloigner de toute source d'ignition
- Protéger contre: Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)

VME mg/m ³ (FR)	10 mg/m ³
----------------------------	----------------------

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Porter les gants de protection homologués
- En cas de risques d'éclaboussures :
lunettes avec protections latérales
- caoutchouc butyle
- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire
- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Menthe 10 mg/mL de Nicotine

État Couleur	Liquide clair	Aspect Odeur	fluide légère
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
VOC Composite Partial Pressure (Calculated @ 20°C/68°F)	Aucune donnée disponible
C.A.R.B. V.O.C.	Aucune donnée disponible
% Photo Chemically Reactive	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

Menthe 10 mg/mL de Nicotine

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner de toute source d'ignition

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

nicotine (54-11-5)	
DL50 Orale (rat)	5 mg/kg
DL50 Cutanée (rat)	10 mg/kg
DL50 Cutanée (lapin)	70 mg/kg
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	0,19 mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

- Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Menthe 10 mg/mL de Nicotine

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Menthe 10 mg/mL de Nicotine

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Substances REACH candidates</u>	Aucun
<u>Substances Annex XIV</u>	Aucun
<u>Substances Annex XVII</u>	Aucun
<u>Teneur en COV</u>	Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

<u>Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit</u>	- nicotine
---	------------

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Menthe 10 mg/mL de Nicotine

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	04/06/2025		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Acute Tox. 2 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H300	Mortel en cas d'ingestion
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B

*** **